

Pôle communication
Tel : 24 65 42

Jeudi 13 janvier 2022

COMMUNIQUÉ

C'est avec une profonde tristesse que le gouvernement vient d'apprendre le décès de Didier Poidyaliwane, qui s'est éteint à l'âge de 55 ans, le 12 janvier 2022, des suites d'une grave maladie.

Homme de communication, engagé, bienveillant et chaleureux, cet enfant de Tiwaka s'est engagé au service de la population calédonienne avec foi.

Militant du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) et de l'Union calédonienne (UC), il rejoint, en 1997, après ses études en métropole, l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier (Adraf), dont il a été le directeur général adjoint à partir de 2012. Titulaire d'un master de développement local et aménagement du territoire de l'université de la Nouvelle-Calédonie, il avait centré son expertise sur l'évolution de la revendication foncière et du régime de redistribution.

Membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sous la présidence de Philippe Germain, de décembre 2017 à juin 2019, il était chargé de l'animation et du contrôle des secteurs des affaires coutumières, de l'écologie et du développement durable, des relations avec le sénat coutumier et les conseils coutumiers ainsi que de la question des terres coutumières.

Dès sa nomination, il avait décidé d'aller à la rencontre de toutes les autorités coutumières à travers le pays afin d'impulser une nouvelle dynamique de travail et de consultation. En remettant sur pied le comité de pilotage des affaires de l'identité kanak, il lève, en 2018, différents points de blocage, et contribuera ainsi à l'adoption de deux nouvelles lois importantes pour les personnes de statut coutumier. Il s'investit, par ailleurs, dans le développement d'une politique concertée de l'eau, auprès d'autres membres du gouvernement : une initiative fondatrice qui aboutira à l'adoption du schéma d'orientation de la politique de l'eau partagée en 2019.

De juin 2019 à juillet 2021, il est à nouveau membre du gouvernement présidé par Thierry Santa, dont il est le porte-parole, chargé d'animer et de contrôler les secteurs des affaires coutumières, de la culture et de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Il est également chargé des relations avec les institutions coutumières et des questions relatives à l'identité et à la citoyenneté.

Dans ce cadre, il œuvre pour introduire le rôle du « référent coutumier » dans la réforme de l'ordonnance de 1945 et porte diverses mesures pour accompagner les mineurs en perte de repères et développer des compétences locales dans les services concernés.

Dans ces années de fortes contraintes budgétaire et sanitaire, il a par ailleurs contribué à faire évoluer significativement le paysage culturel calédonien, la préservation et la transmission du patrimoine du pays en accompagnant de multiples opérations : l'interdiction à l'exportation de biens culturels, la valorisation des pratiques artistiques ou des travaux d'envergure dans le domaine culturel comme l'extension du musée de la Nouvelle-Calédonie, de la bibliothèque Bernheim et la

rénovation du centre culturel Tjibaou,

En matière de statut civil coutumier, il a notamment engagé, pendant ce mandat, une évaluation de la mise en œuvre de la réglementation et des programmes et dispositifs existants en milieu coutumier et s'est attaché à fluidifier les échanges entre les institutions coutumières par une constante attention et grâce aux qualités d'ouverture et de dialogue que chacun lui reconnaît.

Le président et tous les membres du gouvernement adressent leurs très sincères condoléances à sa famille, à ses proches, à son clan et sa chefferie, et s'associent à la peine de tous ceux qui l'ont côtoyé.